

DÉCOUVERTES DE DEUX STÈLES GRAVÉES À BAIROLS (06)

Claude SALICIS*
Stéphane MORABITO**

INTRODUCTION

Le quartier et la chapelle ruinée de Saint-Martin¹ ont été signalés dans les Mémoires en 1983 (MIPAAM, XXV, p. 61).

La chapelle se situe au sommet d'un petit mamelon aplati ($x = 983525$; $y = 3197625$; $z = 1085$; IGN Top 25, 3641 OT, 1995).

Seuls des fragments de *tegulae* avaient été signalés. La chapelle actuellement visible semble avoir été restaurée plusieurs fois au cours des siècles derniers. Plusieurs blocs taillés ont été utilisés en remploi lors de ces restaurations.

Deux équipes de prospections de l'IPAAM sont à l'origine de ces deux découvertes.

C'est à l'occasion d'une première visite de la chapelle (fig. 1), en mai 2003, d'Henri Maurel, Georges Brétaudeau et Yvonne Boutry, que le monolithe, gravé d'un cercle, a été observé par Marie Maurel, l'inventeur de cette première stèle. Elle était située à l'extérieur de la chapelle, le long du pan de mur situé à gauche de l'entrée (vu face à l'entrée). Elle servait probablement de banc.

Plusieurs visites ont ensuite été effectuées sur place afin, notamment, de préciser la partie environnementale du site.

Lors de notre première visite, en septembre 2003, avec Germaine Salicis et Geneviève Demange, nous avons remarqué un deuxième monolithe gravé, sur sa face contre le sol, d'un cartouche épigraphique, enterré au pied du pan de mur situé à droite de l'entrée de la chapelle (vu face à l'entrée). Il était vraisemblablement aussi utilisé comme banc.

Enfin, nous nous y sommes rendus tous ensemble, en décembre 2003, avec Agnès Morabito et Stéphane Morabito qui en a effectué l'étude épigraphique.

Une prospection plus poussée des deux équipes a permis de trouver, outre de très nombreux fragments de *tegulae* fines (2 cm) et épaisses (3 cm), un fragment de *tegula* avec un orifice central entouré d'un cordon d'étanchéité (mitron ?), des tessons d'amphores italiques dont une anse, de nombreux *imbrices* et tuiles rondes, un percuteur (ou broyeur) en granite, deux grands éclats de silex gris, cinq fragments de grès local sans traces de meulage et un affûtoir en grès fin.

* IPAAM Nice ; CÉPAM - CNRS Valbonne.

** IPAAM Nice ; CERCAM - Université Paul Valéry Montpellier III.

¹ La charte CXCI du cartulaire de Lérins, « *carta sancti Martini de Baiorols* », atteste de l'existence de la chapelle Saint-Martin dans la seconde moitié du XIe s., cf. *Cartulaire de l'abbaye Saint-Honorat de Lérins*, éd. E. Blanc et H. Moris, Paris, 1883, p. 190-191.

LA STÈLE AU CERCLE

Description

Le bloc (fig. 2) est en grès jaune, apparemment local, et à grains moyens. Ses « faces » ont visiblement été taillées, ou pour le moins redressées, sur les deux tiers de sa longueur représentant la partie supérieure portant le cercle. Le reste du bloc et son extrémité inférieure sont bruts. Un épaulement délimite ces deux parties de la pierre, la partie inférieure constituant un talon ou un socle à enterrer pour son maintien.

La section est très imparfaite mais se rapproche d'un rectangle aux angles arrondis d'environ 30 cm x 20 cm. La nature fragile du matériau explique en grande partie son état qui peut résulter de dégradations humaines volontaires ou non, et pas seulement d'une érosion naturelle au fil des siècles.

L'intérêt de ce monolithe, outre sa présence sur un lieu cultuel, est donc un cercle d'environ 16 cm de diamètre (largeur de la gravure : 1 à 2 cm) gravé en creux au sommet de sa partie supérieure dont l'extrémité a été cassée.

Long d'environ 86 cm (en l'état, après cassure), sa taille réelle peut vraisemblablement être évaluée entre 90 et 95 cm pour tenir compte seulement de la partie manquante du cercle.

Sur demande de Henri Maurel, le bloc a été mis en sécurité par Monsieur Buerch, maire de la commune, et son équipe. Nous avons pris les clichés de cette stèle lors de notre rencontre avec Monsieur Buerch, en juin 2003.

Interprétation

Le symbolisme du cercle, ou de l'anneau, est multiple (culte du soleil notamment, du ciel, de la vie) et se retrouve sur des stèles dès l'époque du Néolithique final-Bronze ancien (Briard Jacques, 2000, Les cercles de pierres préhistoriques en Europe, Errance, 128 p., p. 108). Une partie du mobilier trouvé pourrait effectivement appartenir à une période pré ou protohistorique. Mais, ce cercle pourrait tout aussi bien, au vu de la deuxième stèle, représenter le symbole solaire romain, l'*ureus*.

Sans nouvelles découvertes sur le site, en particulier de mobilier, peut-être à l'occasion de fouilles, il est difficile de privilégier l'une ou l'autre des deux périodes.

LA STÈLE AU CARTOUCHE

Description

Le matériau est un grès plus fin et plus foncé (marron) que celui de la première stèle. Il semble, après notre étude environnementale succincte, qu'il soit également local.

Le bloc, plus massif, a une forme parallélépipédique (fig. 3). Lui aussi, semble posséder une partie inférieure d'ancrage au sol non taillée, séparée de la partie supérieure par un épaulement. Cet épaulement semble, ici aussi, résulter de la taille ou du dressage des faces de la partie supérieure du monolithe. Son angle supérieur droit avant est cassé.

La hauteur de cette stèle, a priori non cassée, est de 92 cm. Elle est sensiblement la même que celle de la stèle précédente compte tenu de sa cassure. Sa section, rectangulaire, est légèrement différente du sommet à la base : section supérieure : 47 cm x 31 cm ; section inférieure : 44 cm x 30 cm.

À deux centimètres du bord supérieur, un petit cartouche épigraphique (longueur : 13 cm ; hauteur : 14,5 cm) comporte trois lignes de texte (fig. 4).

Le bloc a été remis provisoirement en place. Monsieur Buerch a été alerté, en septembre 2003, pour sa mise en sécurité.

Étude épigraphique

L'usure du temps rend la lecture difficile. La gravure est fruste et traduit la rusticité du lapicide. Le manque de décor et la mauvaise facture des lettres plaident pour un personnage de condition modeste.

Champ épigraphique : h. 14,5 cm et l. 13 cm ; h. des lettres 2,5 cm.
Inscription inédite².

T + MATO

••
B++O[---]

• •
+ M F

T(ito) Mato
B++O[---]
+ M F

A Titus Matus B(?),

Gravure sans régularité, ni élégance. L. 1 : point de séparation circulaire entre le T et le M. Nous lisons pour les deux dernières lettres un T et un O. Le A n'est pas barré. L. 2 : nous proposons un B en début de ligne et un O. La lacune entre ces deux lettres peut contenir deux lettres que nous ne sommes pas en mesure de lire. Nous ne pouvons, non plus, déterminer le nombre de lettres qui suivait le O. L. 3 : nous n'arrivons pas à déchiffrer la première lettre. Elle est suivie d'un M et d'un F.

Les difficultés rencontrées pour déchiffrer cette inscription confèrent à sa restitution et à son commentaire un caractère hypothétique (fig. 5).

À la ligne 1, le point de séparation entre le T et le M permet de développer la lettre initiale en T(itus), *praenomen* du défunt. Les lettres suivantes peuvent former le gentilice du personnage au datif, sa forme nominale étant alors Matus. Ce gentilice est inconnu mais il peut s'agir d'un dérivé de Matus³, constitué à partir de la racine celtique Matu⁴. Une lecture du gentilice sur deux lignes paraît exclue puisque nous aurions un nom débutant par Matob-, ce qui ne correspond à aucun gentilice rencontré à ce jour.

La ligne 2 conserverait le *cognomen* avec pour lettre initiale un B, une lacune de deux lettres et un O. Nous ne pouvons déterminer le nombre de lettres qui suivait le O, ainsi que l'appartenance ou non à ce *cognomen* de la première lettre de la ligne 3. Dans le cas d'un surnom qui n'occuperait que la ligne 2, il pourrait s'agir de Baiolus, Barosus ou Bonosus, et dans le cas d'un surnom qui déborderait sur la ligne 3, d'un surnom plus long tel que Baronius ou Bonosianus⁵.

La ligne 3 était réservée, en partie ou totalement, à une probable formule funéraire. La lecture d'un M et d'un F, et la lacune d'une lettre en début de ligne amènent à rechercher une formule à trois lettres, la première lettre appartenant dès lors à la formule. [*F(ilio) m(ater) f(ecit)*], [*m(arito) m(onumentum) f(ecit)*] voire [*p(atri) m(erenti) f(ecit)*] sont possibles. Dans le cas d'une formule à deux lettres, *m(ater) f(ecit)* ou *m(emoriam) f(ecit)* peuvent être restitués.

Datation

L'état de cette inscription ne permet pas de proposer une datation assurée. L'emploi du datif, la concision de l'épithète, l'absence de dédicace aux dieux mânes et la sobriété de cette stèle plaident, avec une grande prudence, pour un monument remontant au I^{er} s. ap. J.-C.

² Les critères de présentation du texte épigraphique sont ceux utilisés dans les différents volumes des *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.)*.

³ Ce gentilice est présent à Vérone, dans la dixième région italienne (*C.I.L.* V, 3667 et 8860), en Norique (*C.I.L.* V, 5147 et 5319), en Lyonnaise (*C.I.L.* XIII, 2205). On le rencontre également avec un double t, Mattius, en Narbonnaise (*C.I.L.* XII, 2978) ou en Lyonnaise (*C.I.L.* XIII, 1761 et 2205).

⁴ Cette racine peut être traduite par les termes « bon, favorable » ou par celui d'« ours ». De nombreux noms uniques et gentilices sont formés à partir de cette racine, cf. D. Ellis Evans, *Gaulish personal Names*, Oxford, 1967, p. 228 à 232 et X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, 2003, p. 221.

⁵ Voir I. Kajanto, *The latin cognomina*, Helsinki, 1965, p. 383-384. Ces différents *cognomina* ne se rencontrent pas dans l'ancienne province des Alpes Maritimes.

CONCLUSION PROVISoire

On peut raisonnablement supposer que les deux stèles appartiennent au site : leur matériau, du grès local, et leur poids, dissuasif pour tout transport, sont de bons indices pour cette hypothèse.

Si l'aspect de la première stèle, tant au niveau de sa conservation que du symbole gravé, pourrait la faire appartenir à une fourchette chronologique des plus larges débutant dès l'âge du Bronze, l'étude épigraphique de la deuxième stèle nous permet de rattacher cette dernière à l'époque romaine du Haut-Empire.

Ces deux stèles, contemporaines ou non, consacraient, en toutes hypothèses, une occupation cultuelle et/ou funéraire antique, et peut-être pré romaine, du site. Le mobilier trouvé ne laissait guère de doute sur l'existence d'une occupation à l'époque romaine mais sa nature nous était inconnue malgré la présence et l'utilisation de la chapelle actuelle au cours des périodes médiévale et moderne.

Une fois de plus se pose la question de la pérennité ou de la réutilisation, au cours des siècles, d'un même site, jouissant vraisemblablement d'un emplacement « idéal », pour la double célébration du culte et de la mort.

Ces deux nouveaux jalons, réinstallés sur place pour le repos des fidèles et des visiteurs, en seraient un exemple supplémentaire.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANC E. et MORIS H., 1883, Cartulaire de l'abbaye Saint-Honorat de Lérins, Paris.
Corpus Inscriptionum Latinarum, 1863 et suiv., vol. V, XII et XIII, Berlin.
DELAMARRE X., 2003, Dictionnaire de la langue gauloise, Paris.
EVANS D. Ellis, 1967, Gaulish personal Names, Oxford.
KAJANTO I., 1965, The latin cognomina, Helsinki.